

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

■ Groupe "Des engagements et des actes pour Deuil-la-Barre"

Au cours de nos 6 premiers comités de quartiers et des premiers diagnostics en marchant, nous étions tous d'accord sur une chose : aucune politique de valorisation et de dynamisation ne sera pleinement efficace, si nous ne sommes pas en capacité de trouver des solutions cohérentes pour améliorer le stationnement et la circulation.

Mais la cohérence ne peut se retrouver sur les quartiers qu'avec une réflexion sur un nouveau plan de circulation portant sur la totalité de la ville.

Cela, nous en avons eu la certitude en travaillant activement sur la fermeture nécessaire du passage à niveau dit PN4, et nous savons aussi que ce problème ne peut être solutionné que dans une réflexion globale.

En effet, seule la redéfinition d'un plan de circulation sur l'ensemble de la ville, adapté aux nécessités de traversée de notre commune et à la mise en valeur de voies de circulations structurantes permettra de redonner du sens au devenir harmonieux de nos quartiers ;

En multipliant les axes de traversée (nous travaillons actuellement sur 3 axes complémentaires) ; nous diminuerons la distance à parcourir pour traverser notre commune, et nous favoriserons ainsi la fluidité de la circulation en évitant l'effet goulet du seul axe traversant actuel.

Il faut en effet que la circulation sur ces axes soit fluide, afin d'éviter le plus possible bruit et pollution. Pour cela, nous construirons plusieurs parkings en enclave afin de permettre aux riverains de stationner ailleurs que sur la chaussée. (Comme cela a été fait rue Haute).

Nos objectifs sont de :

Faciliter l'accès aux espaces culturels, sportifs, ludiques, d'activités commerciales et de services ; mais aussi un stationnement possible près de ces espaces pour les voitures et les vélos. En effet, grâce à ce nouveau plan de circulation, nous mettrons en place des axes de circulation douce, qui permettront d'accéder à ces espaces à pied ou en vélo autrement, mais aussi grâce aux transports en commun et de faciliter la circulation des bus sur notre territoire et leur permettre de desservir les nouveaux centres d'activités (centre d'imagerie, collègues, lycée...). Une fois évaluée avec nos partenaires la faisabilité technique et financière de ce projet, c'est dans la concertation que nous la finaliserons afin qu'il réponde au plus juste aux attentes des Deuillois.

Nous savons que cela prendra du temps, mais l'avenir de notre ville ne peut se définir sans cohérence.

Michel Baux, Alain Chabanel, Gérard Delattre,
Béatrice Bringer
www.murielscolan.com
www.facebook.com/muriel.scolan

■ Groupe d'opposition "Changez Deuil"

Élus minoritaires, élus à part entière !

Deuil-La barre : au cœur de l'économie casino

Le 31 janvier 2015, les 140.000 frontaliers français qui travaillent en Suisse ont vu leur salaire augmenter de 20 %. Au même moment, le taux d'intérêt concernant d'un emprunt pour 5 millions d'euros est passé de 15 % à 26 % ? Le salaire des « frontaliers » et le remboursement des Deuillois ont en effet un point commun : la parité Euro/Franc suisse.

Un prêt ? Non : un produit financier toujours en faveur du banquier

La ville doit rembourser pendant 25 ans, 2 emprunts « structurés » dont un :

- Indexé sur le Franc Suisse depuis le 1/08/2013
- A taux variable « non capé » à la hausse, sans limite : un puits sans fond !

- Un taux capé à la baisse

- Des frais exorbitants pour en sortir et donc dissuasifs.

Mais comment la majorité municipale a-t-elle pu signer un contrat dans laquelle, elle ne peut que perdre ? Indexés sur le hasard (la valeur d'une monnaie), ces emprunts ne sont pas des prêts mais des produits financiers. Or, dans un produit financier, celui qui met de l'argent devrait pouvoir gagner. Malheureusement, avec de tels contrats, seul le prêteur est gagnant.

Alors que depuis 3 ans, la Banque Nationale Suisse maintient sa monnaie (CHF) à 1.20 CHF pour 1 euro, depuis le 15 janvier dernier, elle a libéré sa monnaie. Aujourd'hui, 1 CHF est égal à 1 euro ; pour faire simple :

Si 1.40 CHF vaut 1 euro : le taux de l'emprunt de 5 millions d'euros est de 7.5 %

Si 1.20 CHF vaut 1 euro : le taux passe à 16 %

Si 1 CHF vaut 1 euro, le taux arrive à 29 % !

Mais nous sommes peut-être sauvés par la chance car c'est le 13 juillet 2015 que sera validé, pour les 12 mois suivants, le taux de remboursement des 3 millions restant à payer... en fonction du prix du Franc suisse à cette même date.

Deuil-La Barre : sa démocratie participative... ses impôts... son casino ?

A l'image du Grand Paris ou de l'élargissement de la communauté d'agglomération (magazine de décembre), il n'y a aucune tentative d'implication des Deuillois concernant les finances locales. Aujourd'hui, si nous choisissons de payer les traites de cet emprunt par l'impôt, ces derniers devraient augmenter de 3,5 % !

Il est bien regrettable que notre ville déjà à la périphérie d'Enghien les Bains ait voulu elle aussi se mettre aux jeux de hasard.

Fabrice Rizzoli, Alain Parant, Brigitte Goch-Bauer
et Vincent Gayraud - <http://changerdeuil.fr>
Rendez-vous en mairie : 06 63 75 78 53

■ Groupe "Union Républicaine pour l'Avenir de tous les Deuillois"

Respectant les consignes de dates qui nous ont été données pour remettre nos articles, notre groupe n'a pu, contrairement à celui de la majorité, évoquer dans la revue précédente les douloureux événements qui ont touché notre pays.

Nous avons recueilli le témoignage de celui qui fut le benjamin de notre liste lors de la dernière campagne municipale, Hugo-Alexandre QUEIJO. A dix-neuf ans, il représente la Jeunesse qui veut croire et qui a décidé de s'engager. Nous souhaitons vous le faire partager.

"J'ai été confronté, comme la majorité de mes concitoyens, en allumant ma télévision le 7 janvier dernier à des scènes d'une extrême violence en plein cœur de notre capitale.

Ces attaques visaient à terrifier le peuple Français. Et j'affirme qu'ils ont échoué. J'ai vu le peuple français se dresser. J'ai vu la détermination de nos forces de l'ordre et leur professionnalisme venir à bout de ceux qui menaçaient la République. J'ai vu un peuple rassemblé sortir dans la rue pour clamer haut et fort son amour de la liberté, son envie de vivre ensemble, avec nos différences, mais surtout uni par des valeurs communes.

La France d'aujourd'hui est jeune, multiculturelle, multi-religieuse, cosmopolite. En de nombreux aspects elle est très différente de celle qu'ont connue nos aînés. Mais les valeurs de la République demeurent. Ce drapeau tricolore que j'aime tant, d'un blanc pure en son centre et qui a su transporter tout un peuple est toujours le même, dans les épreuves d'hier comme dans celles d'aujourd'hui.

Face à l'amalgame, que l'on voudrait nous pousser à faire, tant hors de nos frontières, qu'à l'intérieur, rappelons nous d'une chose : un des policiers tués, s'appelait Ahmed Merabet. Il avait 42 ans. Il était français, et il était musulman.

Il y aura un avant, et un après 7 janvier 2015. Ces attaques ont réveillé quelque chose. Nous nous sommes souvenus de ce qui nous unissait, nous nous sommes souvenus de la fragilité de notre démocratie et de la nécessité de la défendre, sans concession et à chaque instant.

Jorge Semprun a dit que « L'Europe est née à Buchenwald ». Face à cette odieuse agression et aux réactions qu'elle a provoqué, face à l'union, de toutes et de tous, tout âge confondu, j'ose espérer que L'Union Européenne, la véritable Europe des peuples, est née à Paris. Elle porte les valeurs, celles pour lesquelles nos aînés se sont tant battus."

Nous étions nombreux à nous être réunis sur la place du V2 le samedi 10 janvier. Les Deuilloises et Deuillois ont prouvé leur attachement à dire non à l'intolérance, à défendre nos valeurs républicaines et à ne pas plier sous le joug de la peur. Nous nous attacherons à toujours les défendre en tant que vos représentants.

Jean Bevalet, Audrey Guilbaud
et Anne-Gaëlle Maerten